

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA CASERNE DE BRANDON

Aux contribuables de la Ville de Saint-Gabriel et des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cléophas-de-Brandon

AVIS PUBLIC

Devancement de la séance du mois de juin

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, que la séance ordinaire de la Régie de la Caserne de Brandon initialement prévue le 11 juin 2026 à 8h30 a été devancée.

La séance se tiendra désormais le 10 juin 2026 à 8h30.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 11^e jour du mois de mai 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 11 MAI 2026 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 11^e JOUR DU MOIS DE MAI 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier